

---

**Présents :** Sébastien ALLAGNAT, Irène BADIN, Serge BIESSY, Abdelkader BOUKACEM, Jean-Luc FAYET, Jean-Charles GALLET, Martine GAUTHIER, Gilbert LAVAL, Jean-Pierre LOVET, Jean-Luc MION, Yvette MOLLON, Jean-Michel POINARD, Anne-Marie RABATEL, Carine TONEGHIN, Nadine TRUFFAUT, Cécile VINCENT.

**Excusés :** Bernard TALBOT (pouvoir A BOUKACEM,) Michel NOEL (pouvoir Gilbert LAVAL)

Madame Nadine TRUFFAUT est nommée secrétaire de séance.

---

### **Approbation de la séance précédente**

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **Délibérations et délégations**

Le Maire donne lecture des actes administratifs pris depuis le dernier conseil municipal :

- 3 délibérations,
- 1 arrêté du personnel
- 3 arrêtés de voirie

### **Nouveaux points**

#### 1/ Mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- de refaire un bref historique du dossier de schéma départemental de coopération intercommunale,
- de reprendre en partie le document présenté à l'ensemble des conseils municipaux lors de la réunion du 29 octobre (document qui a été transmis aux conseillers de Saint-Victor, de même que les communiqués du comité d'opposition, dont le dernier est arrivé dans l'après-midi même)
- d'engager le débat
- de procéder au vote à bulletin secret.

#### **1.1. Historique**

- le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) constitue l'une des mesures de la loi sur la réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 répondant à la nécessité d'achever et de rationaliser la carte de l'intercommunalité,
- le 22 avril 2011, le Préfet de l'Isère a présenté ce schéma à la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI)
- la commune de St Victor-de Cessieu a reçu notification de ce périmètre le 17 mai 2011, avec nécessité de se prononcer dans un délai de 3 mois
- lors du conseil municipal du 17 juin 2011, il a été décidé à l'unanimité de surseoir au vote dans l'attente :
  - d'un éclaircissement sur les compétences, les finances et la pression fiscale,
  - du positionnement de la maison médicale comme projet de territoire CCVH
  - de la précision de la place des communes et le rôle de la ville centre
  - de la précision du rôle des délégués communaux et de la gouvernance
- lors du conseil municipal du 13 juillet 2011, il a été voté, à bulletin secret :
  - 15 voix contre et 2 voix pour le périmètre proposé, en préconisant de le limiter au plus aux Abrets (les Vallons du Guiers ayant émis le souhait de rejoindre la Savoie) et, dans l'hypothèse d'une étape ultérieure dans le regroupement d'EPCI, un rapprochement avec la CAPI.

Depuis :

- le cabinet ARGOS a été recruté pour accompagner la démarche,
- des groupes de travail thématiques ont été mis en place,
- des réunions d'informations des élus ont été organisées.

A ce jour, le projet de territoire a été défini et les groupes de travail poursuivent leurs travaux sur la gestion des déchets et l'eau, la voirie, le secteur enfance-jeunesse, la gouvernance, etc...

- le 19 octobre 2012, le Préfet de l'Isère a signé l'arrêté de projet de périmètre de l'EPCI issu de la fusion des CC Chaîne des Tisserands, Vallons du Guiers, Vallée de l'Hien, Virieu Vallée de la Bourbre, Vallons de la Tour et extension à la commune de Saint-Ondras.

- les communes ont trois mois pour se prononcer.

### **1.2 Informations aux conseils municipaux**

Monsieur le Maire commente le début du document qui a été présenté lors de la réunion du 29 octobre à l'attention des élus sur les motivations : pourquoi se rassembler ?

- un contexte en pleine évolution,
- une histoire commune déjà engagée,
- des défis majeurs à relever collectivement

### **1.3. Débat**

Lors du débat, les objections suivantes sur le projet sont faites :

- lors de la réunion, c'est un bilan qui a été fait alors qu'aucune projection concrète et chiffrée n'a été présentée,
- le calendrier bouscule la prise de décision : pourquoi imposer un positionnement si rapide alors que les données sur les compétences, la pression fiscale, la gouvernance ne sont pas connues,
- le vote ne pourrait-il pas être remis ?
- le bassin de vie de Pont de Beauvoisin n'est pas du tout celui de Saint-Victor de Cessieu et il n'y aura pas de travail en commun,
- quel sera le coût pour le contribuable dans quelques années (en se regroupant, nous allons devoir participer au financement de la médiathèque de la Tour du Pin, de l'échangeur d'autoroute de St Didier de la Tour...)
- il ne faut pas mettre la ville à la campagne,
- comment seront représentées les communes ?

Parallèlement, les arguments suivants sont présentés :

- les membres des commissions sont tous des élus et ils sont donc conscients que les dépenses ne doivent pas exploser,
- le nombre de vice-présidents étant limité à 12 + 1 Président, il y aura une économie d'échelle
- la communauté de communes actuelle est arrivée au bout de ce qu'elle pouvait faire. Exemple : sur le plan économique, plus de développement possible car pas de réserve foncière

Le Maire termine le débat par l'exposé de son avis personnel :

- Des points de vue divergents sont source de richesse
- la fusion se fera. Il s'agit d'en tirer le meilleur parti et il est important que Saint-Victor reste moteur de l'intercommunalité, comme elle l'a fait jusqu'à présent.
- l'intercommunalité représente une amélioration de la qualité du service public, une identité territoriale renforcée, une dynamisation du territoire, un nouveau rôle à jouer pour le Nord-Isère, l'affirmation d'un projet unique sur un territoire pertinent, des services harmonisés, bénéficiant à l'ensemble du territoire et à sa population, une offre de services renforcée, une optimisation de l'action publique, un renforcement du maillage du bloc communal, des moyens renforcés (optimisation/mutualisation) et des coopérations renforcées
- le territoire des Vals du Dauphiné est opportun

Il propose ensuite au conseil municipal de voter sur la proposition de périmètre de l'EPCI issu de la fusion des CC Chaîne des Tisserands, Vallons du Guiers, Vallée de l'Hien, Virieu Vallée de la Bourbre, Vallons de la Tour et extension à la commune de Saint-Ondras.

Le vote a lieu à bulletin secret.

- Opposition(s) : 8  
- Abstention(s) : 0  
- Approbation(s) : 10

La proposition est adoptée à la majorité absolue.

### **Information sur les projets en cours de la commune**

Monsieur le Maire souhaite qu'un point soit fait à chaque conseil municipal pour permettre à l'assemblée de suivre l'avancée des différents projets en cours et recueillir l'avis des conseillers.

#### Rénovation de la salle Saint-Roch :

Serge BIESSY projette une présentation de l'esquisse et du chiffrage réalisés pour la salle Saint-Roch.

Une subvention devrait être sollicitée auprès du conseil général puisqu'il s'agit d'un bâtiment à vocation scolaire.

#### Maison pour tous :

Une estimation de sa valeur a été demandée au service des domaines.

#### Maison médicale :

Une réunion a été organisée avec la SEMCODA, la profession médicale et Mr JOLY (cabinet qui a accompagné la commune sur le projet d'aménagement du centre bourg).

Une proposition a été faite par la SEMCODA.

Une réponse écrite des médecins est en attente pour valider le projet.

En parallèle à ce projet, Gilbert LAVAL a rencontré M. CHABOUD de la DDT pour travailler sur un plan de circulation dans ce quartier. Cette étape doit être avancée avant toute présentation à la population.

L'idée serait de soulager le sens interdit, en le réservant aux riverains. Un accès nouveau pour la maison médicale est envisagé.

### **Compte-rendu des adjoints**

#### Gilbert LAVAL – Voirie, environnement

##### Voirie :

L'égoutage est en cours sur la commune.

##### Environnement :

Christian ARMANET avait inscrit la commune au concours départemental des villes et villages fleuris.

La commune a été invitée à Allevard pour la remise des prix. Saint-Victor de Cessieu a obtenu la coupe de l'union horticole qui récompense les communes qui ont fait un effort remarquable, avec La Tour du Pin et Entraigues.

##### Electrification :

Une renégociation du contrat de maintenance est en cours.

Etat des lieux des ouvrages d'art de la commune : quelques travaux sont à prévoir

**Jean-Pierre LOVET, Affaires scolaires et personnel :**

Le compte-rendu du sou des écoles va être transmis à l'ensemble des conseillers.

**Serge BIESSY, bâtiments communaux :**

**Bâtiments scolaires et restaurant :**

Les travaux du préau de la maternelle sont terminés.

Le bâtiment est maintenant hors d'eau et pratiquement hors d'air.

La laine de roche est en cours de pose ; un par-vapeur est également installé.

Un test d'étanchéité sera fait début décembre.

Le réseau de chauffage a été fait pendant les vacances.

L'eau a été installée, de même que l'électricité.

Le 23/11 : mutation du transformateur

Devis attendu pour la pose de bordures vers l'école maternelle.

**Martine GAUTHIER, affaires sociales, CCAS :**

Concert du 13 octobre :

- remerciement des élus qui se sont déplacés

- bénéfice de 808 € - Avec les 2 concerts : 1469 €

- remerciements à Albert BELMONT et Abdel BOUKACEM pour la publicité qui a été faite.

- Le 24 mai : concert d'Alain Noël GENTIL

- L'an prochain, concert à l'église en octobre 2013

Les colis de Noël sont en préparation. Pour l'instant, 144 sont prévus (l'an dernier, 146).

La distribution se fera semaine du 17 au 22 décembre.

16 téléalarmes sont en fonction sur la commune.

Quelques aides ont été apportées aux familles (aide sociale, APA)

2 dons reçus : un de 10, un de 34 €

**Jean-Luc FAYET, Animation**

Marché de Noël les 24 et 25 novembre : 40 exposants sont prévus.

Besoin de main d'œuvre le 24 matin pour la mise en place à partir de huit heures.

**Abdel BOUKACEM, information et communication :**

Réunion sur le contenu du bulletin.

Club de l'amitié et ACCA seront mis en valeur.

Reportage prévu sur la Vedette.

Un retour des éléments des élus est attendu. Une réunion est fixée au 7 décembre.

Site Internet : RAS

Panneau : un des côtés ne fonctionne pas. Une intervention a été demandée.

**Compte rendu CCVH**

Le projet de maison médicale a été proposé à l'exécutif.

La communauté de communes devrait apporter un fond de concours.

La maison de l'Hien avance bien : isolation faite. Les dalles vont être coulées.

**Questions diverses**

Chemin AFIPAEIM : l'entreprise CARREY devrait le faire. C'est la SEMCODA qui coordonne les travaux.

Le bâtiment de la SEMCODA sera chauffé au gaz.

*Séance levée à 22 heures 30*